



Reprise d'une ferme équestre

Par nature

Bonjour,

Un ami propriétaire d'une ferme équestre est parti à la retraite il y a presque trois ans, il loue ses infrastructures et ses chevaux à une monitrice d'équitation, le problème est le suivant, la monitrice ne s'occupe pas correctement des chevaux (pendant les fortes chaleurs elle ne donnait pas à boire aux chevaux qui sont au parc et quand il n'y a plus eu d'herbe dans les parcs, elle ne leur apportait pas de foin, nous ne sommes même pas sur qu'elle vaccine et vermifuge les chevaux correctement et elle laisse l'état des infrastructures se dégrader et ne fait rien pour entretenir tout ce qui à été mis à sa disposition (la plupart des abreuvoirs sont cassés), plusieurs portes de box sont également cassées, tout est en train de se dégrader et le propriétaire n'a même plus le droit de rentrer dans sa propre écurie, aucun bail écrit n'à été fait, tout est verbal, en plus de ça, cela se passe très mal entre la monitrice et le propriétaire, il n'y a plus du tout de dialogue, le propriétaire ne peut même plus mettre ses propres chevaux dans le manège, ni dans sa propre cour etc... il est coincé et désespéré, le dialogue n'étant pas possible, il ne supporte plus cette situation, alors ma question est la suivante, comment peut il faire pour stopper le bail afin que je puisse reprendre moi même la ferme??? Sachant que j'ai un diplôme dans le domaine agricole et que je suis JA depuis juin 2018, le terme des trois ans est en Janvier 2019 si je ne me trompe pas, merci d'avance, pour vos réponses et pour votre aide.